



* Les Solognots de Plaine environnement vous attendent dans le parc.

Mesure du bruit à la gare de triage

Une borne pour mesurer le bruit a été installée à côté de la gare de triage. Objectif : obtenir des mesures précises du bruit afin que la SNCF, responsable des nuisances sonores, prenne les dispositions nécessaires afin de les limiter.

La société Bruitparif a installé début septembre une borne qui permet d'enregistrer tous les bruits aux alentours de la gare. "La borne fonctionne 7j/7, 24 h/24, explique Mathieu Sineau, responsable du laboratoire de mesure. Elle enregistre tous les bruits seconde par seconde." Les données récoltées seront prochainement mises en ligne sur le site <http://rumeur.bruitparif.fr> et accessibles à tous les Drancéens. "Il s'agit d'une station de surveillance à long terme. On analyse l'évolution du bruit, ici celui du trafic ferroviaire, et on propose des solutions de réduction de bruit à la source. Notre analyse est objective, nous sommes là en tant qu'observateur. Nous nous basons sur des faits pour faire un compte rendu de la situation au grand public," continue M. Sineau. Cette mesure de bruit n'est pas la première du genre à côté de cette gare de triage qui empoisonne l'environnement sonore des riverains. "En 2007 déjà, Bruitparif était intervenu à la demande de la municipalité pour réaliser des mesures, rappelle Mathieu Sineau. Le constat avait amené notre société à demander à la SNCF de réaliser des travaux pour limiter les nuisances. La source du bruit provenait notamment du système de freinage sur les voies." Dans le rapport rendu par Bruitpa-

rif, il était indiqué en conclusion que "RFF et la SNCF travaillent à la mise en œuvre de solutions efficaces pour résoudre les nuisances sonores liées aux systèmes de freinage automatique dans les gares de triage". Huit ans plus tard, aucune modification n'a été apportée par la SNCF. Ces nouvelles mesures doivent permettre de lui démontrer l'urgence d'agir pour limiter la gêne.



* Installation de la borne de mesure du bruit.

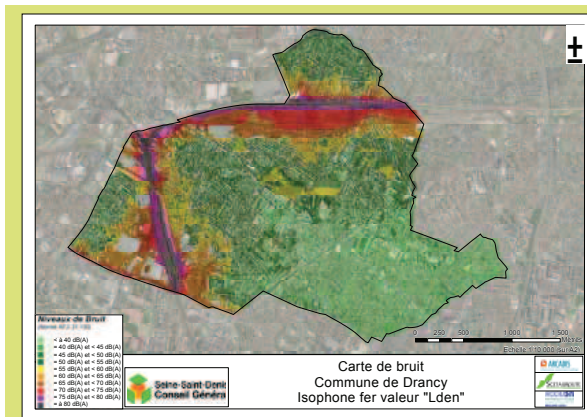
LA DIFFÉRENCE ENTRE MESURE ET CALCUL DU BRUIT

La mesure du bruit permet de dresser en détail et sur un temps déterminé les variations du bruit. À Drancy, les variations sont importantes et sont d'autant plus dérangeantes. "On peut facilement oublier un bruit de fond qu'on finit par intégrer à notre quotidien. Mais lorsqu'il y a des variations importantes comme c'est le cas aux abords de la gare, le bruit est d'autant plus remarqué et considéré comme nuisible," explique M. Sineau.

Le calcul du bruit permet de réaliser des cartes de bruit (voir ci-après). C'est une vision du bruit moyen, une cartographie du territoire sur des situations figées.

L'indice Harmonica : un nouvel indice de mesure du bruit a été mis en place. Il est destiné à faciliter la compréhension du grand public. L'indice Harmonica délivre directement une note comprise entre 0 et 10, qui est donnée avec une décimale.

Plus la note est élevée et plus l'environnement sonore est dégradé.



COMMENT LIRE LA CARTE ?

La carte prend en compte uniquement le réseau ferré (trains + RER). La couleur verte témoigne de zones calmes ou peu bruyantes. La couleur orange, des zones normalement bruyantes. Les couleurs rouge à violette témoignent de zones excessivement bruyantes. L'indicateur Lden est construit sur la totalité de la journée : jour, soir et nuit. Le soir et la nuit, on considère que la sensibilité au bruit est plus importante.

Les exposants du salon

BIO ET COMMERCE ÉQUITABLE

Spécialités du Périgord - Paul GAYOU
Foie gras, magrets, pâtés...

Natura Brasil

Produits cosmétiques brésiliens

Ekitrade Promotion

Objets de décoration et de cadeaux en matières recyclées

Artisans du monde

Artisanat et produits du commerce équitable

Lorraine Felix Apiculture

Présentation du rucher de la rue Delplace à Drancy, miel, atelier bougies

Body Nature

Produits cosmétiques bio et écologiques

Chevrier

Fromages

La Main au Panier

AMAP de Drancy et ses paniers de légumes

ÉNERGIE MOBILITÉ

MPO

Isolation, portes et fenêtres

GRDF

Présentation et explication sur les compteurs

Combles Éco énergie

Isolation

Campos automobiles

Présentation et exposition de 3 véhicules hybrides

Garage Renault à Gonesse

Présentation des véhicules électriques et solutions de recharge

Centre de formation AFORP

Présentation de la voiture ayant participé au Shell Eco-marathon

VEOLIA EAU + SEDIF

Atelier malle pédagogique, économie d'eau

ETS LEMAIRE

Présentation de chaudières économiques

Ecolife

Hydro économiseur d'eau

Cycléco

Vélos électriques

ASSO - BIODIVERSITÉ & DÉCHETS

Paris par rues méconnues

Informations sur le tourisme solidaire et durable, le commerce équitable, le gaspillage alimentaire

Le Relais

Récupération de vêtements, fabrication d'isolant

Association Science Ouverte

Démonstration d'un ban éolien

Société Plaine environnement

Gestion pastorale avec ovins. Ferme pédagogique

AEDE - ESAT des muguetts - SAMSAH de l'Oranger

Démarche éco-responsable

Services espaces verts de Drancy et Le Bourget

Conseils pour jardinage et bio diversité

Service du développement durable de Drancy

Sensibilisation au tri des déchets : écogestes, compostage

Cellule énergie de Drancy

Sensibilisation à la thermographie

Visite d'un parc éolien

Dans le cadre du projet QSEC (Questions de Sciences, Enjeux Citoyens) et de l'exposition "Air" qui se tiendra cet automne au Château de Ladouette, l'association Science Ouverte, avec le soutien de la Compagnie du vent, organise une visite exceptionnelle sur le parc éolien du Chemin du Bois Hubert dans l'Oise. Ouverte à toute personne intéressée par le sujet, cette sortie exceptionnelle permettra de se rendre compte, au plus près et en exclusivité, de ce que représentent 12 éoliennes de 2,3 mégawatt installées à une heure de route de Drancy. Les participants (attention, il faut impérativement s'inscrire) partiront en groupe et en bus du parking de l'Espace culturel du parc, près du Château de Ladouette. Une participation aux frais de 7 € sera demandée à chacun. Vous pourrez apporter vos appareils photos : les plus beaux clichés réalisés lors de la sortie seront exposés au Château dans le cadre de l'exposition sur l'Air entre le 28 novembre et le 3 janvier.

Samedi 10 octobre après-midi

Sortie tout public
Inscription en ligne sur le site de Science Ouverte
<http://scienceouverte.fr/Visite-d-un-parc-eolien>

